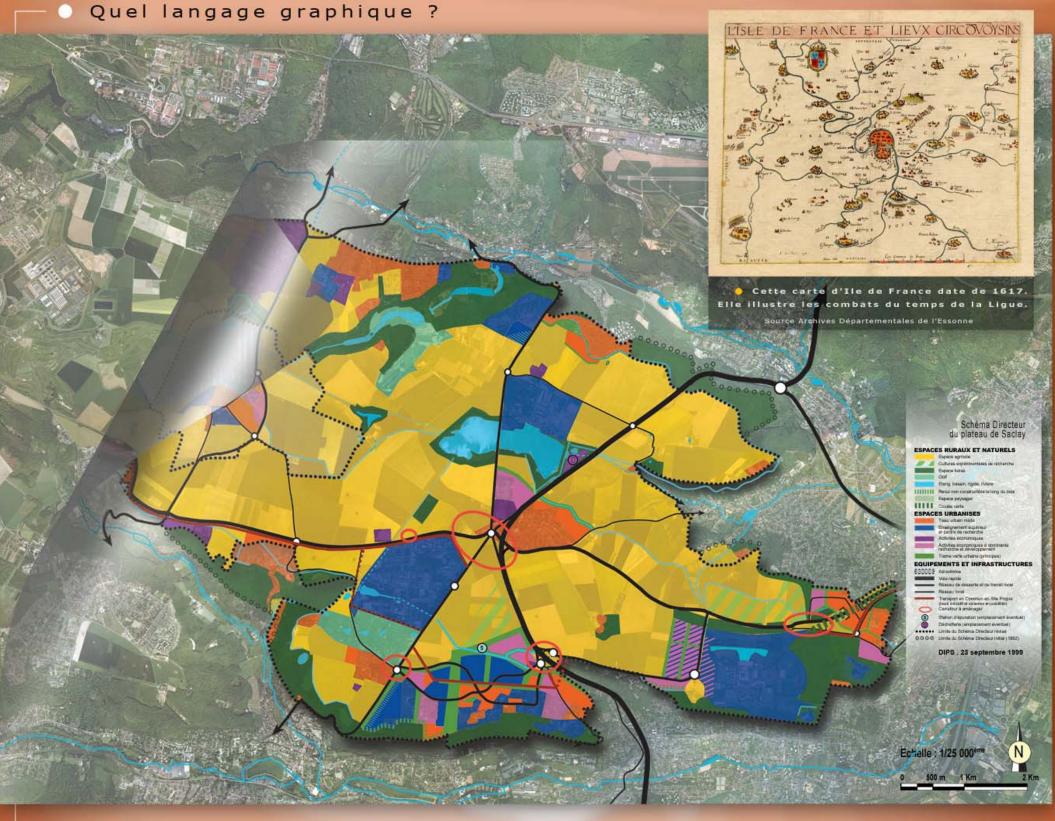
TERRITOIRES ET TECHNOLOGIES : COMMENT INSCRIRE UN PROJET DANS UN ESPACE GÉOGRAPHIQUE ?

LE SYNCHROTRON SOLEIL EST IMPLANTÉ EN RÉGION ILE DE FRANCE, AU NORD DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE. POURQUOI LES DÉCIDEURS ONT-ILS CHOISI CE TERRITOIRE ? POUR SON INFRASTRUCTURE, POUR SON DYNAMISME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, POUR LA TRÈS FORTE IMPLICATION DE SES ÉLUS DANS LE PROJET ? OUI, MAIS POUR BIEN D'AUTRES RAISONS ÉGALEMENT, CAR UN TERRITOIRE C'EST AUSSI UNE HISTOIRE, UN PROJET POUR L'AVENIR, DES COMPÉTENCES HUMAINES ET DES ESPACES RASSEMBLÉS ICI SUR UNE CARTE.





Cette carte détermine la destination générale des sols. Elle fixe l'extension de l'urbanisation, au regard des prévisions en matière d'habitat, d'emploi et de circulation puisqu'elle définit aussi le tracé des routes.

Pour percevoir rapidement l'organisation des espaces, le choix des couleurs est basé sur le pouvoir évocateur (jaune pour l'espace agricole, vert pour l'espace boisé, bleu pour l'eau) et sur la sélectivité (opposition entre couleurs chaudes et couleurs froides). La réalisation par un logiciel de dessin permet de structurer la carte en « calques », correspondant à différentes données géographiques (espaces, routes, cours d'eau, etc.) qui se superposent sur le fond de carte.